
*Déclaration de la ministre de l'ESR devant les
organisations syndicales :*
Rien de nouveau ! Rien de rassurant !

Après 2h30 de réunion, le SNPTES ne peut que déplorer l'absence de nouvelles annonces et de précisions concernant le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Les informations délivrées par la ministre étaient, en effet, déjà connues parfois de longue date et publiées par la presse spécialisée.

Les demandes réitérées, par le SNPTES, sur l'augmentation du financement de l'enseignement supérieur et la recherche, alors que de nombreux établissements sont contraints de voter des budgets en déficit n'ont visiblement par reçues d'échos favorables de la part de la ministre.

Le périmètre des universités-chefs de file dans le domaine de la recherche reste flou, tout comme le contour de l'acte 2 de l'autonomie des universités et de la réforme de la formation des enseignants.

Le SNPTES n'a pas non plus obtenu de réponse sur les questions RH et notamment l'ouverture de négociations dans le cadre de la clause de revoyure de l'accord LPR qui devrait permettre d'accélérer la convergence indemnitaire interministérielle, pour l'ensemble des personnels. Après plus de 8 mois d'attente, les annonces d'augmentation des possibilités de repyramidage des ITRF et d'augmentation des possibilités de promotion pour les personnels des bibliothèques n'ont toujours pas été confirmées, alors que le CSAMESR qui devait se tenir aujourd'hui pour étudier les projets de textes permettant la mise en œuvre de ces mesures a été annulé...

Le SNPTES relève néanmoins une volonté de la ministre de dialoguer. Le SNPTES prendra donc toute sa place dans les discussions à venir. Le SNPTES espère que les réunions bilatérales avec le cabinet annoncées par la ministre permettront de nous apporter toutes les précisions que nous demandons. Le SNPTES profitera de ces dernières pour défendre ses propositions et les revendications des personnels qu'il représente.

Choisy-le-Roi, le 10 avril 2024